

Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	10
07 juin 2024	6	0	4	5	Vote contre	0
					Abstention	0

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 18 juin 2024

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n°1 : Adoption du procès-verbal du Comité syndical du 23 janvier 2024.

Le Comité Syndical,

Par souci de transparence et de traçabilité des débats et délibérations du Syndicat des Eaux de la Région Messine, il est demandé aux délégués siégeant au comité syndical d'approuver le procès-verbal de ses réunions.

À ce titre, le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2024 est joint en annexe.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du comité syndical du 10 décembre 2021 relative au règlement intérieur du SERM ;

DÉCIDE

D'ADOPTER le procès-verbal de la réunion du comité syndical qui s'est tenu le 23 janvier 2024.

La Présidente,

Rachel BURGY